



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

Tél : 03.89.83.00.81

www.donenfant.org

bureau@donenfant.org

RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2010

Au 31 décembre 2010, l'Association comptait 134 membres, dont 22 membres simples adhérents.

Nous avons accueilli 11 nouveaux membres mais regrettons le départ de 7 parrains.

25 parrains ont soutenu **25 enfants hébergés au foyer de Da Nang.**

87 membres ont parrainé un nombre constant de **105 enfants boursiers, vivant dans leur famille.** Je rappelle qu'une jeune fille dont la maman est lourdement handicapée, vivant avec sa grand-mère sans ressources qui s'occupe du ménage, bénéficie de 3 parrainages : c'est pourquoi, je vous dirai plus bas qu'il y a 107 parrainages individuels.

Par contre, il y avait 11 enfants qui attendaient un parrain du fait de désistements totaux ou partiels (parfois 1 parrain parrainait 2 enfants et n'en parraine plus qu'un). Néanmoins, l'association se substitue au manque de parrains et verse la mensualité sur ses propres fonds.

Depuis le début de l'année 2011, 3 enfants ont trouvé un parrain, il n'en reste donc plus que 8 en attente.

2 marraines continuent à soutenir **leur filleule devenue majeure hors bourse.**

Nous avons envoyé au Centre de Da Nang, régulièrement tous les trimestres, la somme de :

- Pour les parrainages collectifs (le foyer) : 22 € x 25 enfants x 3 mois = 1 650 €
- Pour le salaire du personnel : 548 € le premier trimestre et 698 € les 3 derniers trimestres,
- Pour les parrainages individuels : 12 € x 107 bourses x 3 mois = 3 852 €

Soit à l'année : 24 650 €

Le salaire mensuel des encadrants, depuis le vote du Conseil d'Administration du 24 avril dernier qui a accepté la demande de M. MAN, a augmenté de 25%. Il est en moyenne de :

- 64,72 € pour le chef de famille
- 58,02 € pour la mère de famille
- 54.41 € pour les cuisinières

Rappel de quelques décisions prises lors des Conseils d'administration

Soutien financier aux familles nécessiteuses.

NGUYEN THI ANH KIM :

- Réparation du toit (250€)
- Réparation des murs (450€)

VO VAN NGUYEN :

- Réparation du toit. (300€)

NGUYEN THI NGOC ANH :

- Travaux dans la maison : Plancher de la mezzanine / Echelle / Tôles, briques, ciment, ... (777€)

THI LY :

- Travaux dans la maison : cuisine et toilettes (903€)

- Achat de meubles : Armoire / table (55€)

Si votre filleul, à l'occasion d'un courrier, vous signale de tels besoins chez lui, n'hésitez pas à nous en parler. Nous en informerons immédiatement Monsieur MAN qui ira vérifier sur place l'état de la maison et nous fera une estimation des besoins.

Sur demande de Monsieur Man, nous avons financé des travaux pour la famille 5 :

- réparations de portes et fenêtres,
- création d'une tonnelle,
- installation d'un lavabo,
- réfection d'un plancher,
- réparations des conduites d'eau,
- remplacement de tuiles du toit

pour un total de 547 €, payés en juillet 2010.

Nous avons également acheté du matériel de cuisine et un fourneau électrique (100€).

Etat de santé des enfants dans leur famille (présenté par madame Andrée STOEHR) :

Les enfants hébergés au Centre, que nous appelons la famille 5, sont en général en bonne santé ou bien suivis par le médecin.

Nous avons constaté qu'il n'en était pas toujours de même pour les enfants boursiers, vivant chez leurs parents. Le 29 janvier 2010, nous décidons de solliciter Monsieur MAN. Il accepte et met en place la visite médicale dès l'été. Cette visite a été proposée aux 105 enfants boursiers. Elle a été effectuée en juillet 2010 pour 87 enfants. 18 enfants ne se sont pas présentés. Les pathologies recensées portent surtout sur la dentition et la vue.

Une nouvelle visite médicale est prévue cette année courant juillet, juste avant la rentrée scolaire.

La famille 5 (présentée par madame Colette BACH-BARILLON) :

Actuellement au foyer, c'est-à-dire la maison de la famille n°5, nous accueillons 25 enfants qui étaient encadrés par deux cuisinières et deux éducateurs appelés "Père et Mère de famille".

Comme nous vous l'avions écrit dans la lettre n°3, c'est le Comité d'Administration du Centre de Protection des Enfants des rues de Danang qui choisit les encadrants.

Suite à des dysfonctionnements internes graves, dont nous avons eu connaissance par des associations partenaires, nous avons demandé à monsieur MAN, directeur du Centre de Protection des Enfants des rues de Danang de remanier l'équipe des professionnelles de la famille n°5 et de mettre en place du personnel plus attentif et respectueux.

La nouvelle équipe, en place depuis fin 2010, est constituée de :

- M. LONG, « père de famille »,
- Mme HUE « mère de famille » et
- Mme TRONG, cuisinière.

Début mars, plusieurs membres de notre Association se sont rendus à Danang et nous avons essayé de vérifier s'il règne à nouveau un climat de sérénité.

On perçoit une évolution de la situation économique et sociale au Viet Nam et à Da Nang en particulier. Il n'y a plus d'enfants des rues. Monsieur MAN s'adresse maintenant aux autorités de la ville pour connaître les familles nécessiteuses.

Pendant les vacances, les enfants sont dans leur famille. Le Centre est pratiquement vide.

Puis, cet été, il y a eu le problème relationnel dont nous venons de parler.

Aussi, nous avons décidé de porter notre réflexion sur le rôle de notre association :

- Devons-nous continuer à soutenir la famille 5 comme dans le passé et, si oui, que pouvons-nous améliorer ?
- Ne devrions-nous pas ne soutenir que les parrainages individuels?

Nous nous sommes réunis 2 fois en ce début d'année et nous avons décidé que, s'il n'y ait plus d'enfants des rues, il y a toujours des enfants qui ont besoin d'être hébergés. Nous continuons donc le soutien à la famille 5. Par contre, nous allons être plus vigilants sur les dossiers et, quand un membre du Conseil d'Administration ira sur place, il pourrait avoir une mission.

QUINZIEME ANNIVERSAIRE DE L ASSOCIATION

A l'occasion du 15^e anniversaire de l'Association, nous avons proposé aux membres d'aller à la rencontre de leur filleul à Danang. L'agence vietnamienne « LA PALANCHE », basée à Hanoi, a mis au point pour nous un séjour à la carte.

Nous avons pu le préparer d'ici, avec l'aide de Thang, un associé de « La Palanche » qui habite en France.

Voici un petit bilan de ce voyage pour cette première de notre association :

« La Palanche » nous proposait un circuit court du 21 février au 7 mars et une extension jusqu'au 11 mars, avec visite au Centre les 3, 4 et 5 mars. Une journée pique-nique a été organisée avec certains enfants du foyer et certains enfants boursiers le samedi 5 mars.

20 membres ont participé à ce voyage :

- 3 personnes n'ont pas suivi le circuit proposé mais ont retrouvé le groupe à Danang,
- 9 personnes ont fait le circuit court,
- 8 personnes ont opté pour l'extension.

Certaines personnes partaient de Paris, d'autres de Francfort. Après quelques péripéties à l'embarquement, tant à Paris qu'à Francfort, le séjour s'est très bien déroulé et tous sont revenus enchantés.

Vous trouverez leurs témoignages dans la plaquette annuelle.

Je clôture ce compte-rendu d'activités en remerciant notre premier G20 (comprendre : notre premier groupe de 20 voyageurs) qui m'ont bien gentiment envoyé une très belle carte de la Baie d'Ha Long.